Niveau(x) d'enseignement : 7 Numéro EDUQ : 9270381
Centre d'intérêt : 230

Gagnon, Jane-Hélène.

Guide d'utilisation de la fiche signalétique d'indicateurs sur les cheminements scolaires au collégial / Ministère de l'enseignement supérieur et de la science, Direction générale de l'enseignement collégial, Direction de la recherche et du développement. -- Québec : La Direction générale, 1991.
38 p. ; 28 cm. -- (Les Cheminements scolaires au collégial)

Code : 1532-0310; 90-1775. Notes (part. bibliogr.) au bas des p.

ISBN 2-550-21863-9

Vedette(s)-secondaire(s) : Québec (Province). Direction générale de l'enseignement collégial. Direction de la recherche et du développement

Descripteur(s) : Cheminement scolaire • Caractéristiques de l'étudiant • Indicateur de rendement • Instrument d'évaluation • Evaluation de programmes • Collégial (Ordre d'enseignement)

Ce guide a pour but de préciser au personnel des collèges l'utilisation de la fiche signalétique d'indicateurs sur les cheminements scolaires au collégial. On y trouve d'abord quelques notes méthodologiques sur la méthode d'analyse utilisée pour décrire les cheminements scolaires des élèves. Par la suite, on aborde les thèmes suivants : les caractéristiques des élèves constituant les cohortes, les informations de base sur les programmes étudiés, la définition et la complémentarité des indicateurs et l'analyse des informations contenues dans la fiche. Enfin, on indique comment on peut obtenir des fiches supplémentaires en précisant certaines caractéristiques des élèves.

Type de document :

GUIDE D'UTILISATION

DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE D'INDICATEURS SUR LES CHEMINEMENTS SCOLAIRES AU COLLÉGIAL

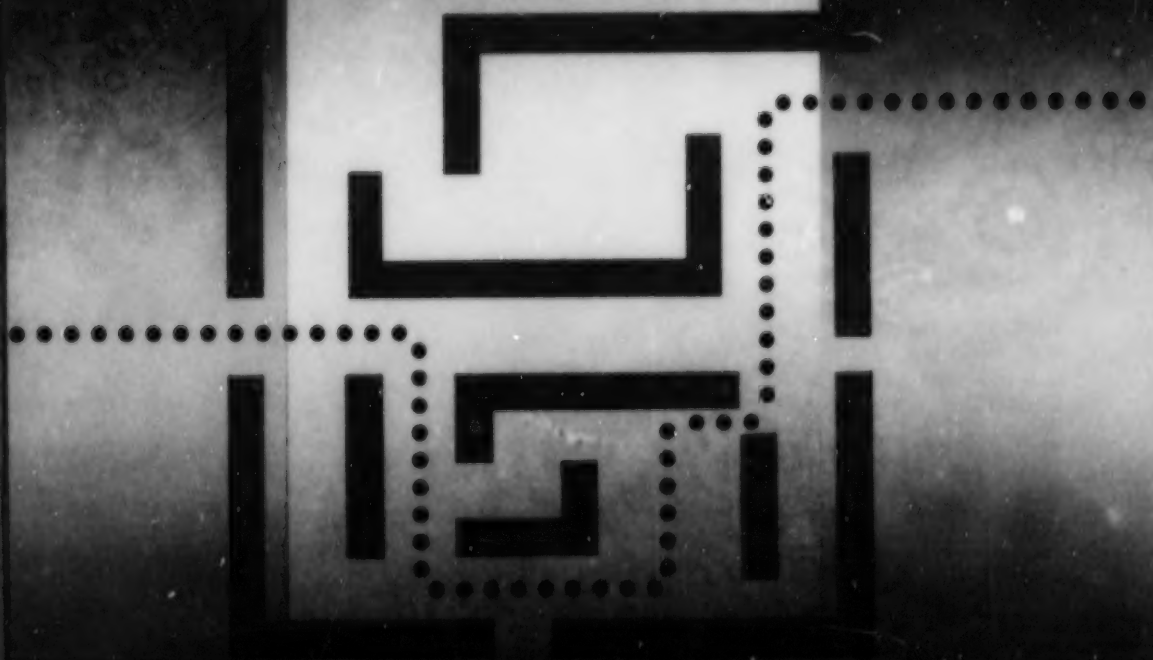

Québec

9210381

GUIDE D'UTILISATION DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE D'INDICATEURS SUR LES CHEMINEMENTS SCOLAIRES AU COLLÉGIAL

Les cheminements scolaires au collégial

Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Science
Direction générale de l'enseignement
collégial
Direction de la recherche et du développement
Avril 1991

Le contenu de cette publication a été réalisé par
le ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Science.

Recherche et rédaction:

Jane-Hélène Gagnon, agente de recherche

Conception et réalisation de la fiche signalétique:

Jane-Hélène Gagnon, agente de recherche,
Chantal Bélanger, analyste en informatique,
Céline Fortin, technicienne en informatique.

Pour obtenir des informations supplémentaires,
veuillez communiquer à la :

Direction générale de l'enseignement collégial
Direction de la recherche et du développement
Service des études et du développement des collèges
1033, De La Chevrotière,
Édifice Marie-Guyart, 18e étage
QUÉBEC (Québec)
G1R 5R9

Jane-Hélène Gagnon, responsable du projet
Tél. : (418) 646-4500
Télécopieur : (418) 646-7447

Note: Dans cette publication, la forme masculine
désigne autant les femmes que les hommes.

Dépôt légal : 2e trimestre 1991
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-550-21863-9

Remerciements

La Direction générale de l'enseignement collégial (DGEC) remercie toutes les personnes du réseau collégial et de la DGEC qui, par leurs commentaires et suggestions, ont collaboré à la réalisation de la fiche signalétique d'indicateurs sur les cheminements scolaires au collégial.

Table des matières

Page

Table des matières i

Avant-propos 1

Présentation 3

1. Notes méthodologiques 6

La méthode d'analyse 6
La correspondance entre des programmes de DEC 8
L'arrondissement des données 9

2. Les caractéristiques des élèves constituant les cohortes 10

Les trois caractéristiques de base 10
Les spécifications pour la fiche "collège" 11
Les spécifications pour la fiche "réseau" 11
Autres spécifications 12

3. Les informations de base sur les programmes étudiés 13

Le numéro du programme de DEC 13
Le nombre de nouveaux inscrits au collégial 14

4. Les indicateurs sur les cheminements scolaires au collégial 15

La cote de réussite au secondaire 15
Le taux de réussite des cours au 1er trimestre 16
Le taux de réinscription au 3e trimestre 17
Le taux de diplomation au cours de la durée prescrite des études 18
Le taux de diplomation au cours de la période d'observation maximale . 20

5. L'analyse des informations contenues dans la fiche 22

L'utilisation complémentaire des fiches "collège" et des fiches "réseau" 23
L'analyse des liens entre les indicateurs 24

6. Indications pour obtenir des fiches supplémentaires 28

ANNEXE 1 - Liste des programmes de DEC regroupés 33

ANNEXE 2 - Formulaire de commande de la fiche signalétique 39

Avant-propos

La fiche signalétique d'indicateurs sur les cheminements scolaires au collégial a été développée à la Direction générale de l'enseignement collégial (DGEC) dans le cadre de ses travaux sur les cheminements scolaires au collégial. Elle s'adresse aux collèges et plus particulièrement à leur personnel intéressé à utiliser des indicateurs complémentaires sur les cheminements scolaires de leurs élèves. Les informations consignées dans la fiche signalétique seront mises à jour annuellement au printemps.

Pour chaque **programme de DEC**, la fiche signalétique présente une vue d'ensemble des cheminements scolaires des élèves. Elle permet aux collèges de situer la performance de leurs élèves par rapport à celle de l'ensemble des élèves inscrits au sein de leur réseau de référence (public, privé ou écoles gouvernementales). À cet effet, les collèges recevront une fiche "collège" et une fiche "réseau" sur les programmes de DEC offerts dans leur établissement. Les utilisateurs de la fiche pourront ainsi mieux cerner la nature et la teneur des phénomènes observés dans leur collège, en se référant aux tendances qui se dessinent au sein du réseau.

Les indicateurs consignés dans la fiche sont les suivants : la cote de réussite au secondaire, le taux de réussite des cours au 1er trimestre d'études collégiales, le taux de réinscription au 3e trimestre, le taux de diplomation au cours de la durée prescrite des études et au cours de la période d'observation maximale. La fiche signalétique d'indicateurs sur les cheminements scolaires au collégial traite de la population des **nouveaux inscrits au collégial** à des trimestres d'automne donnés à l'enseignement ordinaire (dit "régulier") dans un programme de DEC.

La Direction générale de l'enseignement collégial (DGEC) souhaite vivement que la fiche signalétique d'indicateurs sur les cheminements scolaires au collégial soit un outil pertinent et utile aux collèges dans leurs activités d'évaluation des programmes d'études, de développement pédagogique et d'évaluation institutionnelle.

Présentation

Vous avez reçu un ensemble de fiches signalétiques d'indicateurs sur les cheminements scolaires au collégial. Ces fiches donnent des informations sur chacun des **programmes de DEC** offerts dans votre collège. Elles concernent la population des **nouveaux inscrits au collégial** à l'automne 1980, 1983 et 1986 à l'enseignement ordinaire (dit "régulier") dans un programme de DEC[1]. Ces différentes populations sont désignées par le vocable "**cohorte**".

Pour chacune de ces cohortes de nouveaux inscrits au collégial, vous trouverez une **fiche "collège"** et une **fiche "réseau"**. La première présente des données sur **votre effectif scolaire** de nouveaux inscrits au collégial au trimestre mentionné et la seconde, sur **l'ensemble de l'effectif scolaire inscrit au sein de votre réseau de référence** (public, privé, écoles gouvernementales) dans les mêmes programmes que ceux offerts dans votre collège.

La fiche "collège" et la fiche "réseau" ont la même **structure**[2]. En haut de la fiche, une première information précise s'il s'agit de la fiche "collège" ou de la fiche "réseau". Dans l'encadré supérieur sont indiqués : à gauche, le nom et le numéro de votre collège ou le nom de votre réseau de référence (public, privé, écoles gouvernementales); à droite, l'identification de la cohorte d'élèves et la période d'observation maximale; et au centre, les différents paramètres permettant de caractériser la cohorte d'élèves. Dans le second encadré, les titres des colonnes d'information et des indicateurs sont présentés. Il s'agit du numéro de programme (n° pgm), du nombre de nouveaux inscrits au collégial, de la cote de réussite au secondaire, des taux de réussite des cours au 1er trimestre d'études collégiales, des taux de réinscription au 3e trimestre, des taux de diplomation au cours de la durée prescrite des études et au cours de la période d'observation maximale.

---

1. Des fiches signalétiques sur la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 1989 seront disponibles à partir de mai 1991 (avec la version d'automne 1990 de CHESCO).

2. Voir la structure de la fiche présentée à la page 4.

Il importe de souligner que le modèle de la fiche et le choix des indicateurs qui y sont consignés s'inspirent largement de travaux qui ont été réalisés au sein du réseau. À ce titre, mentionnons une expérimentation d'utilisation d'indicateurs sur les cheminements scolaires des élèves faite au collège d'Ahuntsic et les nombreux travaux effectués au SRAM[3].

Dans les parties suivantes du Guide d'utilisation de la fiche signalétique, vous trouverez des précisions sur la méthode d'analyse utilisée pour décrire les cheminements scolaires des élèves (partie 1). Par la suite, on aborde les thèmes suivants : les caractéristiques des élèves constituant les cohortes (partie 2), les informations de base sur les programmes étudiés (partie 3), la définition et la complémentarité des indicateurs (partie 4) et l'analyse des informations contenues dans la fiche (partie 5). Enfin, on indique comment on peut obtenir des fiches supplémentaires en spécifiant certaines caractéristiques des élèves (partie 6).

---

3. LAPIERRE, M. Les données sur les cheminements scolaires : un outil de développement, MESS, DGEC, 1989. LAVOIE, H. Les échecs et les abandons au collégial, MESS, DGEC, Québec, 1987. TERRILL, R. Les liens entre la réussite au secondaire et la réussite au collégial, extraits d'une communication donnée à l'Hôtel Bonaventure à l'occasion des rencontres secondaire-cégep, SRAM, 1986. TERRILL, R. L'abandon scolaire au collégial : une analyse du profil des décrocheurs, SRAM, 1988. TERRILL, R. Examen comparatif des profils de réussite des cohortes étudiantes antérieures et suggestions pour le système de dépistage DEP1, communiqué n° 12, SRAM, 1989.

Structure de la fiche signalétique d'indicateurs sur les cheminements scolaires au collégial

Système d'information sur les cheminements scolaires au collégial (CHESCO)

Fiche collège : Fiche signalétique d'indicateurs sur les cheminements scolaires de nouveaux inscrits au collégial par programme d'études pour un collège donné

ou

Fiche réseau : Fiche signalétique d'indicateurs sur les cheminements scolaires de nouveaux inscrits au collégial par programme d'études pour le réseau de référence du collège

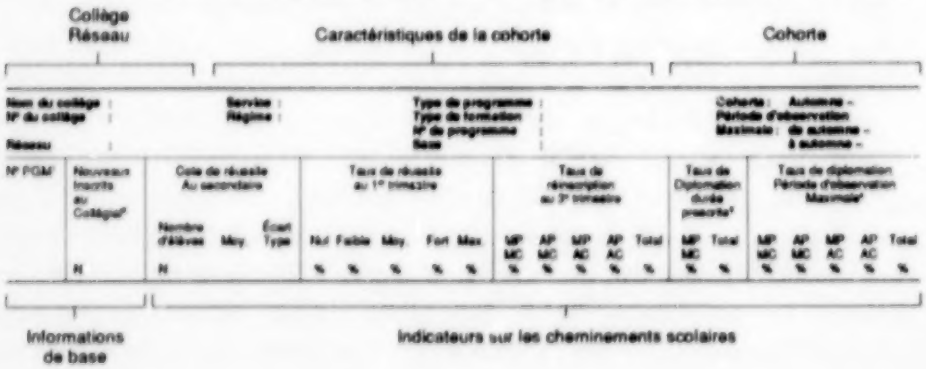

1. Notes méthodologiques

La méthode d'analyse

Les données de la fiche signalétique d'indicateurs sur les cheminements scolaires au collégial sont extraites du système d'information CHESCO (**CHE**minements Scolaires au **CO**llégial). CHESCO regroupe des informations contenues dans différentes banques de données du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science (MESS) pour les données relatives au vécu de l'élève au collégial, et du ministère de l'Éducation (MEQ) pour celles relatives aux antécédents de l'élève au secondaire[4]. Comme son nom l'indique, ce système a été spécifiquement conçu pour étudier les cheminements scolaires des élèves au collégial. Les informations qu'il contient ont été traitées selon la **méthode d'analyse dite longitudinale**, c'est-à-dire une méthode qui repose sur le suivi de mêmes groupes d'élèves au cours d'une période d'observation déterminée. Les élèves sont au départ sélectionnés et regroupés en **cohorte** (ou groupe) sur la base d'une **caractéristique commune à un moment donné**, à savoir qu'ils ont fait leur **première inscription au collégial** à un même trimestre donné. Quatre cohortes d'élèves ont été ainsi constituées, soit celles des **nouveaux inscrits au collégial** à l'automne 1980, 1983, 1986 et 1989. La fiche signalétique est disponible pour chacune de ces cohortes de nouveaux inscrits au collégial à l'enseignement ordinaire dans un programme de DEC[5].

Il va sans dire que les cohortes, ou groupes d'élèves, ainsi définies ne constituent qu'une partie des classes d'élèves qui sont inscrits en première année dans des programmes et auxquels les professeurs s'adressent quotidiennement. En effet, ces classes peuvent regrouper autant des élèves nouvellement inscrits au collégial à ce trimestre que des élèves qui n'en sont pas à leur première inscription au collégial mais à leur première inscription

---

4. Ces banques de données sont les suivantes : pour le MESS, système d'information et de gestion des données de l'enseignement collégial (SIGDEC), fichier des sanctions d'études (SE); pour le MEQ, fichier de déclaration des clientèles scolaires (DCS), fichier des résultats scolaires et des sanctions d'études au secondaire (SESAME).

5. Les données sur les élèves constituant la cohorte d'automne 1989 seront disponibles à partir de mai 1991 (avec la version d'automne 1990 de CHESCO).

dans un programme donné à ce trimestre. Par exemple, à l'automne 1989, la proportion de nouveaux inscrits au collégial dans chaque programme de DEC de formation générale par rapport à tous les inscrits en première année dans ces programmes est en moyenne de 67%; à la formation professionnelle, cette proportion moyenne est de 47%[6].

Malgré la limite de la représentativité des nouveaux inscrits au collégial, l'étude de leurs cheminements scolaires demeure pertinente, puisque qu'elle porte sur des élèves qui, dans l'ensemble, ont des caractéristiques communes telles que l'âge, les antécédents et les acquis scolaires. Dans une certaine mesure, le choix des nouveaux inscrits nous permet de contrôler l'effet des motivations et des cursus scolaires passablement différenciés des nouveaux et des anciens inscrits au collégial sur les cheminements scolaires. Les résultats obtenus sont donc ceux des nouveaux inscrits au collégial et rien n'indique qu'ils seraient les mêmes pour les anciens inscrits au collégial.

Les cheminements scolaires des élèves sont définis à partir de l'observation de leurs comportements scolaires (inscription à chaque trimestre, résultats à chaque cours, diplôme obtenu) sur une période allant du trimestre de leur première inscription au collégial jusqu'au dernier où des données sont disponibles dans CHESCO[7]. Cette période est nommée "**période d'observation maximale**". Elle varie d'une cohorte à l'autre. Plus la cohorte est jeune, plus la période d'observation est courte. Par exemple, avec la version d'automne 1989 de CHESCO, la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 1986 est âgée de 3 ans comparativement à 9 pour la cohorte de l'automne 1980.

Par ailleurs, plus une cohorte est vieille, plus elle est riche en information et plus l'analyse des cheminements scolaires est précise. Il importe donc de ***tenir compte de la variation de la période d'observation des différentes cohortes d'élèves et de nuancer en consé-***

---

6. À l'automne 1989, pour les 7 programmes de DEC de formation générale, la proportion de nouveaux inscrits au collégial par rapport à tous les inscrits en première année dans un de ces programmes varie de 42% à 85%; l'écart type à la proportion moyenne est de 12,4. Pour les 99 programmes de DEC de formation professionnelle, cette proportion oscille de 8% à 82%; l'écart type à la proportion moyenne est de 17,9.

7. Les fichiers du système CHESCO sont recréés annuellement à chaque fin d'automne. La version de CHESCO utilisée est indiquée sur chaque fiche signalétique.

quence l'interprétation des résultats de certains indicateurs[8]. L'identification de la cohorte ainsi que la période d'observation maximale sont précisées sur chaque fiche signalétique (à droite, dans l'encadré supérieur).

La correspondance entre des programmes de DEC

Afin de tenir compte des liens multiples, complexes et historiques entre les programmes de DEC, CHESCO s'est doté d'outils qui permettent de faire diverses correspondances entre les programmes de DEC en ce qui a trait à des changements de numéro de programme, à des regroupements de programmes qui ont été effectués à un moment donné, aux liens entre un tronc commun et ses voies de sortie ou entre un programme et ses options. Ainsi, la sélection des nouveaux inscrits au collégial dans un programme donné se fait toujours sur la base de l'identification actuelle du programme[9] en ayant soin de faire des regroupements nécessaires, s'il y a lieu, afin de rendre possibles les comparaisons entre les cohortes. Par exemple, pour chacune des cohortes d'automne 1980, 1983, 1986 et 1989 sont identifiés comme étant nouveaux inscrits au collégial dans le programme des sciences (200.01) tous les élèves qui avaient une première fiche d'inscription au collégial dans le programme des sciences de la santé (100.01) ou des sciences pures et appliquées (200.01). Ce regroupement s'explique par le fait que l'actuel programme des sciences (200.01) comprend celui des sciences de la santé (100.01) à partir de l'hiver 1984 (du moins dans les données de gestion transmises à la DGEC). Il en est de même pour le programme des sciences humaines (300.01) qui a été fusionné avec celui des sciences administratives (400.01) à la même époque. Dans les cas d'un programme de tronc commun et de ses voies de sortie, c'est le programme de tronc commun qui est identifié comme le programme d'inscription initiale. La liste des programmes de DEC regroupés est disponible en annexe.

---

8. À ce sujet, voir précisément les explications fournies à l'indicateur "taux de diplomation au cours de la période d'observation maximale".

9. Telle que définie dans les *Cahiers de l'enseignement collégial*.

Pour ce qui est de l'identification de changement de programme, il est à noter que malgré le fait que le numéro d'un tronc commun et ceux de ses voies de sortie soient différents, le passage du programme de tronc commun à une voie de sortie n'est pas interprété comme un changement de programme. Dans le même sens, l'obtention d'un diplôme dans une voie de sortie par rapport à une première inscription dans son programme de tronc commun est considéré comme un diplôme obtenu dans le même programme. La même logique s'applique pour les diplômes décrochés dans une option d'un programme donné.

L'arrondissement des données

Quant à l'arrondissement des données présentées dans la fiche signalétique, notons que la moyenne et l'écart type de la cote de réussite au secondaire sont arrondis à la première décimale lorsque la seconde est égale ou supérieure à 5. Pour les autres indicateurs, les données sont arrondies au nombre entier lorsque la première décimale est égale ou supérieure à 5.

2. Les caractéristiques des élèves constituant les cohortes

Les fiches que vous avez reçues consignent des informations sur les cheminements scolaires des **cohortes de nouveaux inscrits au collégial** à l'automne 1980, 1983 et 1986 à l'enseignement ordinaire (dit "régulier") dans un programme de DEC.

Les informations spécifiant les caractéristiques des élèves sont présentées dans l'encadré supérieur de chaque fiche "collège" et "réseau".

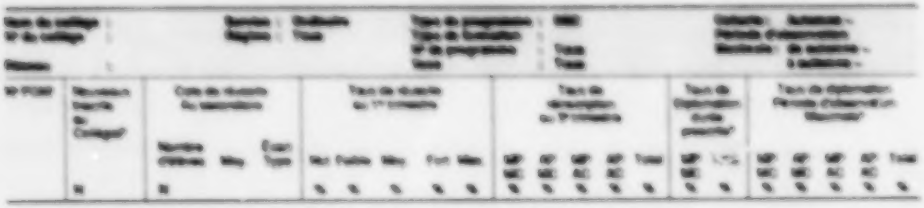

Les trois caractéristiques de base

Pour faire partie d'une des trois cohortes identifiées, l'élève doit avoir les **trois caractéristiques de base** qui suivent :

- Être inscrit pour la première fois au collégial à un des trimestres suivants :
  - automne 1980,
  - automne 1983,
  - automne 1986.

- Lors de cette première inscription au collégial :
  - être inscrit au service d'enseignement ordinaire (il s'agit du service d'enseignement où le dossier pédagogique de l'élève est géré);

- être inscrit dans un programme d'État conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC).

Les spécifications pour la fiche "collège"

Pour chacune des trois cohortes, votre **fiche "collège"** est constituée à partir des élèves qui répondent aux critères précédemment nommés et qui ont fait leur première inscription au collégial dans votre collège. La fiche "collège" est construite pour chaque organisme qui a un statut d'**entité juridique**, c'est-à-dire pour chaque organisme responsable de ou des établissements ou du ou des centres qui donnent de l'enseignement collégial. La fiche "collège" consigne donc l'information sur les élèves inscrits dans les différents établissements ou centres rattachés à une même entité juridique.

Les spécifications pour la fiche "réseau"

Parallèlement, pour chacune des trois cohortes, une **fiche "réseau"** est fournie. Les élèves considérés doivent aussi répondre aux trois caractéristiques de base (précédemment mentionnées) et, en plus, ils doivent avoir fait leur première inscription au collégial dans :

- un des programmes de DEC offerts par votre collège;
- un des collèges appartenant au même réseau d'établissements d'enseignement collégial que le vôtre, y compris votre collège. Le réseau de référence est soit le réseau des collèges publics, celui des collèges privés ou celui des écoles gouvernementales.

Chaque collège obtient une fiche "réseau" personnalisée en fonction des programmes de DEC qu'il donne. Par ailleurs, la distinction des différents réseaux d'établissements permet de dégager des tendances "réseau" plus justes, compte tenu des spécificités de chacun des réseaux.

Autres spécifications

Toujours en ce qui concerne les fiches que vous avez reçues, les autres paramètres qui apparaissent dans l'encadré supérieur de la fiche sont définis de la façon qui suit. Le **type de formation** est soit "**GÉNÉRALE**" ou "**PROFESSIONNELLE**", selon les programmes de DEC présentés sur chaque fiche. Le **régime d'études "TOUS"** signifie que les résultats présentés sont ceux de tous les élèves sélectionnés sans distinguer le régime d'études (à temps plein ou partiel) qu'ils avaient au trimestre de leur première inscription au collégial. Il en est de même pour le paramètre **sexe** avec la mention **"TOUS"** : aucune distinction selon le sexe n'est faite. Le **numéro de programme** spécifié est **"TOUS"**, puisque tous les programmes de DEC offerts dans votre collège sont présentés dans les fiches.

3. Les informations de base sur les programmes étudiés

Le numéro des programmes étudiés et le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans ces programmes apparaissent aux deux premières colonnes de la fiche signalétique.

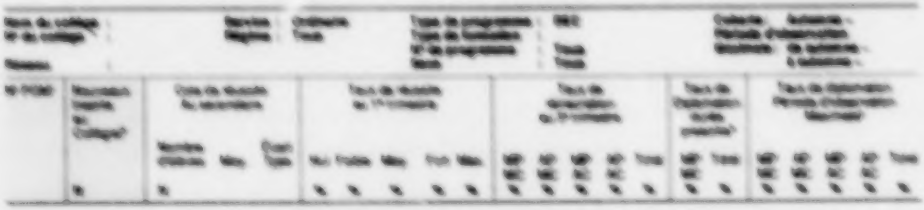

Le numéro du programme de DEC

Le numéro du programme de DEC correspond toujours à celui qui est actuellement utilisé dans les *Cahiers de l'enseignement collégial*. Comme nous l'avons indiqué précédemment (partie 1), des regroupements de programmes ont été faits dans certains cas afin de rendre possibles des comparaisons entre les cohortes. Ces numéros de programme sont énumérés à l'annexe 1, "Liste des programmes de DEC regroupés".

Quand le programme identifié correspond à un programme de tronc commun, rappelons qu'il intègre aussi ses voies de sortie. Pour l'analyse des données du collège par rapport à celles du réseau dans des programmes de tronc commun, il importe de tenir compte du fait suivant : un collège peut donner un programme de tronc commun et seulement 1 ou 2 voies de sortie, alors que dans l'ensemble de son réseau de référence, 4 ou 5 voies de sortie sont offertes. Il faut donc utiliser ces données avec prudence.

Le nombre de nouveaux inscrits au collégial

Il s'agit du nombre d'élèves de la cohorte identifiée qui, à leur première inscription au collégial, étaient inscrits dans le programme indiqué dans la première colonne. Ces élèves ont les caractéristiques définies en paramètres.

Les résultats obtenus dans les programmes ayant moins de 30 nouveaux inscrits doivent être utilisés avec prudence, puisqu'ils peuvent connaître des variations marquées à la suite de changements, même peu importants, dans le comportement des élèves. En effet, dans ces cas, nous sommes confrontés à la "loi des petits nombres" : le "poids" d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe. Par exemple, 1 individu sur 10 représente 10% de la population, alors qu'1 sur 100 en représente 1%. Il importe donc d'interpréter les résultats présentés en pourcentage en se référant continuellement au nombre réel d'élèves.

4. Les indicateurs sur les cheminements scolaires au collégial

Les indicateurs consignés dans la fiche signalétique sont les suivants : la cote de réussite au secondaire, le taux de réussite des cours au 1er trimestre d'études collégiales, le taux de réinscription au 3e trimestre, le taux de diplomation au cours de la durée prescrite des études et au cours de la période d'observation maximale.

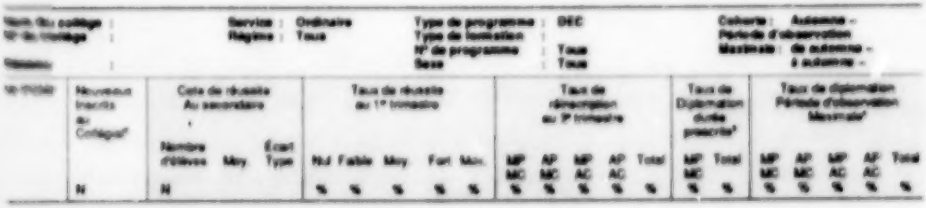

La cote de réussite au secondaire

La cote de réussite de chaque élève correspond à la moyenne des notes (notes converties) obtenues aux examens ministériels du MEQ, chaque matière étant pondérée par le nombre d'unités et, s'il y a lieu, par la voie académique (allégée, régulière, enrichie). Le nombre d'unités varie selon le régime de sanction des études secondaires. Seules les matières de formation générale sont considérées dans le calcul de la cote de réussite au secondaire.

Trois données sont fournies sous cet indicateur : le **nombre d'élèves** pour qui on a pu calculer une cote de réussite au secondaire[10], la **cote de réussite moyenne** de ces élèves et l'**écart type**. La moyenne et l'écart type calculés ne sont valables que pour les élèves qui ont effectivement une cote de réussite au secondaire. Ces indices ne sont donc pas nécessairement généralisables à l'ensemble des nouveaux inscrits du programme étudié.

10. La cote de réussite au secondaire n'est calculée que pour les élèves du collégial qui ont terminé leurs études secondaires au cours de l'année scolaire 1985-1986 ou après.

La moyenne et l'écart type de la cote de réussite au secondaire des élèves nouvellement inscrits au collégial dans un programme donné sont des indicateurs de la qualité et de l'homogénéité de ce groupe d'élèves en ce qui a trait à leurs antécédents scolaires au secondaire. Par ailleurs, la cote de réussite au secondaire est considérée dans plusieurs études comme un facteur de prédiction de la réussite des cours et de la diplomation au collégial[11].

Le taux de réussite des cours au 1er trimestre

Le taux de réussite des cours au 1er trimestre est calculé pour chaque élève de la cohorte de nouveaux inscrits au collégial dans le programme étudié. Le calcul consiste à diviser le nombre de cours réussis (note scolaire > 59%) par le nombre de cours suivis. Par cours suivis on entend les cours réussis, ceux échoués à la suite d'un abandon ou non, ceux abandonnés au cours du trimestre; sont exclus les exemptions, les équivalences, les dispenses, les substitutions et les résultats incomplets. Les cours d'éducation physique sont également exclus du calcul.

Les taux de réussite des élèves de la cohorte sont regroupés en 5 catégories :

- Taux de réussite **nul** : aucun cours réussi (0%).
- Taux de réussite **faible** : de 1% à 50% des cours réussis.
- Taux de réussite **moyen** : de 51% à 75% des cours réussis.
- Taux de réussite **fort** : de 76% à 99% des cours réussis.
- Taux de réussite **maximal** : tous les cours réussis (100%).

Par exemple, un élève qui a suivi 6 cours aura un taux de réussite maximal s'il les a tous réussis; un taux de réussite fort s'il en réussit 5; un taux de réussite moyen s'il en réussit

---

11. Plusieurs études réalisées au SRAM abordent le thème des liens entre la réussite au secondaire et celle au collégial. Mentionnons, entre autres, les documents suivants : TERRILL, R. Les liens entre la réussite au secondaire et la réussite au collégial, extraits d'une communication donnée à l'Hôtel Bonaventure à l'occasion des rencontres secondaire-cégep, SRAM, 1986. TERRILL, R. L'abandon scolaire au collégial : une analyse du profil des décrocheurs, SRAM, 1986. TERRILL, R. Examen comparatif des profils de réussite des cohortes étudiantes antérieures et suggestions pour le système de dépistage DEP, communiqué n° 12, SRAM, 1989.

4; un taux de réussite faible s'il en réussit 3, 2 ou 1; et un taux de réussite nul s'il n'en réussit aucun.

La fiche signalétique présente les **proportions d'élèves de la cohorte** qui ont un taux de réussite nul, faible, moyen, fort et maximal. Compte tenu de l'arrondissement des proportions, leur somme ne donne pas nécessairement 100%. Les élèves n'ayant suivi aucun cours au 1er trimestre sont exclus[12].

Le choix d'étudier la réussite des cours au 1er trimestre repose sur la conclusion de travaux qui illustrent le lien étroit entre la réussite des cours au 1er trimestre et la diplomation au collégial[13].

Le taux de réinscription au 3e trimestre

Pour chaque programme l'indicateur sert à qualifier la présence aux études au 3e trimestre en ce qui a trait au programme d'études et au collège. Il précise les proportions d'élèves qui se sont réinscrits au 3e trimestre dans le même programme d'études ou dans une autre que celui au 1er trimestre, et ce, dans le même établissement ou dans un autre que celui au 1er trimestre d'inscription. Cinq valeurs sont présentées sous cet indicateur :

- **MP MC** : même programme, même collège.
- **AP MC** : autre programme, même collège.
- **MP AC** : même programme, autre collège.
- **AP AC** : autre programme, autre collège.
- **TOTAL** : total des réinscriptions.

L'autre programme d'études peut être ou non un programme du même type (DEC, AEC, CEC, DPEC) que celui au 1er trimestre. L'indicateur ne tient pas compte du fait que la réinscription au 3e trimestre ait été faite dans le même service d'enseignement ou non

---

12. Ces cas sont de plus en plus marginaux. Ils représentent 2% de la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 1980 à l'enseignement ordinaire dans un programme de DEC, 0,7% dans celle de l'automne 1983 et 0,1% dans celle de l'automne 1986.

13. SRAM. Rapport annuel 1985-1986, p. 15.

(enseignement ordinaire, éducation aux adultes) et sous le même régime d'études ou non (temps plein, temps partiel) que ceux au 1er trimestre.

L'autre collège de réinscription peut être rattaché à votre réseau de référence ou à un autre réseau (public, privé, écoles gouvernementales).

Le 3e trimestre correspond au trimestre d'automne de l'année qui suit la première inscription au collégial. Le trimestre d'été est donc exclu. Par exemple, pour la cohorte de nouveaux inscrits au collégial à l'automne 1980, le 3e trimestre correspond à celui d'automne 1981.

Les élèves qui ne se sont pas réinscrits au 3e trimestre peuvent s'être absentés à ce trimestre après avoir obtenu ou non une sanction d'études collégiales. Un certain nombre d'élèves peuvent cependant avoir abandonné leurs études.

La réinscription au 3e trimestre a été retenue après qu'on ait observé, du moins dans les programmes de DEC, que plus de 50% des changements de programme se font au cours de la première année d'études. C'est d'ailleurs au 3e trimestre qu'on enregistre le plus grand nombre d'inscriptions dans un autre programme que celui au 1er trimestre (près de 30% des changements de programme).

Le taux de diplomation au cours de la durée prescrite des études

Pour chaque programme l'indicateur précise les proportions d'élèves qui **ont obtenu une sanction d'études au cours de la durée prescrite**, soit 2 années scolaires pour les programmes de la formation générale et 3 années scolaires pour ceux de la formation professionnelle[14]. Il va sans dire que les données ne sont disponibles que dans la mesure où la durée de vie de la cohorte atteint la fin de la durée prescrite des études, et ce, de façon distincte pour chaque type de formation (générale, professionnelle).

---

14. L'année scolaire débute à un trimestre d'automne et se termine avec celui de l'été suivant.

Les données sont ventilées de façon à indiquer, d'une part, la proportion d'élèves qui ont obtenu un diplôme dans le même programme et le même collège que ceux du 1er trimestre d'inscription et, d'autre part, la proportion totale d'élèves qui ont obtenu une sanction d'études au cours de la durée prescrite du programme étudié. La différence entre les deux proportions représente les élèves qui ont décroché un diplôme soit dans le même programme mais dans un autre collège que ceux du 1er trimestre, soit dans une autre programme et le même collège, ou un autre collège, que ceux au 1er trimestre. Les deux valeurs présentées sous cet indicateur sont donc les suivantes :

- **MP MC** : même programme, même collège.
- **TOTAL** : total des sanctions d'études obtenues.

Les diplômes obtenus dans un autre programme de DEC que celui étudié sont majoritairement des DEC, mais dans un certain nombre de cas, il peut s'agir d'un diplôme d'un autre type (AEC, CEC, DPEC). Ces derniers représentent moins de 1% des sanctions d'études obtenues par les élèves des cohortes de nouveaux inscrits au collégial à l'enseignement ordinaire et dans un programme de DEC à l'automne 1980 et 1983.

Si un élève obtient plus qu'une sanction d'études collégiales, on ne considère ici que la première et ses caractéristiques concernant le moment de l'obtention, le programme et le collège.

Cet indicateur permet, entre autres, de faire des comparaisons entre les cohortes en ce qui a trait à la performance des élèves, puisque la durée de l'observation est la même pour toutes les cohortes. Les écarts enregistrés entre des cohortes sont attribuables à des comportements différenciés des élèves de chacune des cohortes et non à l'effet "temps" ou "durée".

Le taux de diplomation au cours de la période prescrite peut varier d'une production à l'autre de la fiche signalétique. Cela arrivera particulièrement toutes les fois où la dernière année de la période prescrite se situe à l'intérieur de la dernière année pour laquelle des sanctions d'études sont enregistrées dans CHESCO. Par exemple, c'est le cas pour les

élèves de la cohorte de l'automne 1986 inscrits à la formation professionnelle pour qui les données sur la diplomation sont incomplètes dans la version d'automne 1989 de CHESCO.

Le taux de diplomation au cours de la période d'observation maximale

Pour chaque programme l'indicateur permet de qualifier la sanction d'études obtenue en ce qui a trait au programme d'études et au collège. Il précise les proportions d'élèves qui **ont obtenu une sanction d'études au cours de la période d'observation maximale** dans le même programme d'études, ou dans un autre, que celui au 1er trimestre, et ce, dans le même établissement, ou dans un autre, que celui au 1er trimestre d'inscription. Cinq valeurs sont présentées sous cet indicateur :

- **MP MC :** même programme, même collège.
- **AP MC :** autre programme, même collège.
- **MP AC :** même programme, autre collège.
- **AP AC :** autre programme, autre collège.
- **TOTAL :** total des sanctions d'études obtenues.

Les diplômes obtenus dans un autre programme de DEC que celui étudié sont majoritairement des DEC, mais dans un certain nombre de cas, il peut s'agir d'un diplôme d'un autre type (AEC, CEC, DPEC). Ces derniers représentent moins de 1% des sanctions d'études obtenues par les élèves des cohortes de nouveaux inscrits au collégial à l'enseignement ordinaire et dans un programme de DEC à l'automne 1980 et 1983.

Si un élève obtient plus qu'une sanction d'études collégiales, on ne considère ici que la première et ses caractéristiques concernant le moment de l'obtention, le programme et le collège.

L'indicateur ne permet pas de comparer termes à termes le taux de diplomation de différentes cohortes, puisque la période d'observation varie d'une cohorte à l'autre et qu'elle détermine en grande partie les taux enregistrés. En effet, plus une cohorte est vieille, plus il y a de chance que le taux de diplomation soit élevé. Ainsi, les écarts enregistrés entre des cohortes relèvent davantage de l'effet "temps" ou "durée" que de la

performance ou de comportements différenciés des élèves. Pour comparer la diplomation entre deux cohortes, il est préférable d'utiliser le taux de diplomation au cours de la durée prescrite, cette période étant fixée à 2 ans pour les programmes de la formation générale et à 3 ans pour ceux de la formation professionnelle.

Les données sur les sanctions d'études sont incomplètes pour la dernière année considérée dans la période d'observation maximale.

5. L'analyse des informations contenues dans la fiche

Pour chaque programme de DEC offert par votre collège, la fiche signalétique permet d'analyser les comportements de groupes d'élèves au cours de leur cheminement au collégial en ce qui a trait à leur cote de réussite au secondaire, à leur réussite des cours suivis au 1er trimestre, à leur réinscription au 3e trimestre et à leur diplomation. Le type d'analyse plus ou moins complexe qui peut être fait des informations contenues dans les fiches signalétiques dépend des objectifs que vous poursuivez. Par exemple, la fiche signalétique peut être utilisée dans le but :

- d'avoir une vue d'ensemble des cheminements scolaires des élèves dans les différents programmes de DEC offerts par votre collège;
- de dépister des problèmes dans un ou des programmes donnés en confrontant les résultats obtenus dans votre collège et ceux de l'ensemble de votre réseau de référence;
- d'analyser l'évolution des cheminements scolaires dans un ou des programmes afin d'évaluer les effets de la mise en place d'un programme révisé ou de mesures correctives.

Ainsi, les informations consignées dans l'ensemble des fiches "collège" et "réseau" que vous avez reçues peuvent être analysées dans une ***perspective institutionnelle, "réseau" ou historique***. Dans la pratique, ces différentes dimensions sont difficilement dissociables, puisque leur complémentarité enrichit l'analyse et l'interprétation des données. Essayons de voir ce que cela veut dire concrètement à partir de l'examen des résultats obtenus par les élèves des cohortes d'automne 1980, 1983 et 1986 inscrits au collège "Bienvenue" (numéro 999999) dans le programme de "techniques de l'apprentissage" (numéro 00001). Le réseau de référence de ce collège est le réseau public. Vous trouverez aux pages 26 et 27 les fiches "collège" et "réseau" du collège "Bienvenue"[15].

---

15. Pour en faciliter la lecture, les fiches "collège" des trois cohortes ont été regroupées sur la même feuille. Il en est de même pour les fiches "réseau".

L'utilisation complémentaire des fiches "collège" et des fiches "réseau"

L'examen de la fiche "collège" de chaque cohorte permet d'avoir une vue d'ensemble de l'évolution des cheminements scolaires des élèves dans un ou des programmes de DEC offerts par un collège. Par exemple, on observe au collège "Bienvenue" dans le programme de "techniques de l'apprentissage" que dans l'ensemble, la réussite des cours au 1er trimestre des élèves de la cohorte d'automne 1983 est légèrement supérieure à celle des élèves de la cohorte d'automne 1980. Cependant, les élèves de la cohorte d'automne 1986 affichent des taux de réussite nettement moins bons que ceux des deux cohortes d'élèves qui les précèdent. En effet, seulement 36% d'entre eux ont réussi plus des 3/4 des cours qu'ils ont suivis (taux fort et maximal) au 1er trimestre comparativement à 65% et à 67% des élèves des cohortes de 1980 et 1983. À partir de cette observation, on peut se demander ***si le problème est particulier à ce programme dans ce collège ou particulier à ce collège***.

À la première question, on procédera à ***l'examen comparatif des taux de réussite des différentes cohortes dans les autres programmes offerts par le collège***. Il s'agit ici de voir si on observe le même phénomène dans les autres programmes donnés par le collège et non pas de faire une comparaison entre les programmes au sens strict du terme. Il serait d'ailleurs audacieux de comparer termes à termes les résultats obtenus dans différents programmes, puisque cette approche néglige de considérer ce qui est particulier à chaque programme soit, entre autres, l'effectif, les objectifs et le contenu.

Pour répondre à la seconde question, à savoir si le plus faible taux de réussite des cours de la cohorte de 1986 dans le programme de "techniques de l'apprentissage" est particulier au collège "Bienvenue", on examine les fiches "réseau" que ce collège a reçues. À l'échelle du réseau public, on observe aussi que les élèves de la cohorte de 1986 inscrits dans ce programme réussissent moins bien que leurs prédécesseurs. Ils sont proportionnellement plus nombreux à avoir des taux de réussite nul et faible et, à l'opposé, moins nombreux à avoir des taux de réussite fort et maximal. Le personnel du collège

"Bienvenue" devra ***tenir compte de cette tendance "réseau" dans l'évaluation de son programme*** de "techniques de l'apprentissage".

Par ailleurs, on constate que la moins bonne performance au 1er trimestre des élèves de la cohorte d'automne 1986 est plus marquée au collège "Bienvenue" qu'elle ne l'est au sein du réseau public. Ces informations permettent aux responsables du programme de "techniques de l'apprentissage" du collège "Bienvenue" de mieux évaluer la situation dans leur collège en indiquant qu'***il y a une part du phénomène qui relève précisément de facteurs locaux***.

L'analyse des liens entre les indicateurs

Au point 4 du Guide, nous avons souligné les liens entre différents indicateurs présentés dans la fiche, soit ceux qui existent entre :

- la réussite au secondaire et la réussite au collégial;
- la réussite au secondaire et l'obtention d'une sanction d'études collégiales;
- la réussite au collégial au 1er trimestre et l'obtention d'une sanction d'études collégiales.

Regardons ce qui en est de la relation entre la réussite des cours au 1er trimestre et l'obtention d'une sanction d'études collégiales pour les élèves des cohortes de 1980 et de 1983 du collège "Bienvenue" inscrits dans le programme de "techniques de l'apprentissage".[16] Les élèves de la cohorte de 1983 affichent un taux de diplomation dans ce même programme au cours de la durée prescrite des études (MP MC) inférieur de 7% à celui des élèves de la cohorte de 1980, et ce, bien que leur réussite des cours au 1er trimestre soit globalement meilleure que celle de la cohorte de 1980. ***Ce constat va à l'encontre de la relation entre la réussite des cours au 1er trimestre et l'obtention d'une sanction d'études. Comment pouvons-nous expliquer ce phénomène?***

16. Les données sur la diplomation au cours de la durée prescrite des élèves de la cohorte de 1986 sont incomplètes.

Le recours aux fiches "réseau" du collège "Bienvenue" permettra peut-être de découvrir une piste d'explication. Pour l'ensemble du réseau public, on observe aussi que la diplomation dans le programme de "techniques de l'apprentissage" au cours de la durée prescrite des études (MP MC) des élèves de la cohorte de 1983 est inférieure (de 8%) à celle enregistrée par la cohorte de 1980 et, là encore, malgré le fait que sa réussite au 1er trimestre soit meilleure. Ces données nous indiquent donc que ***le phénomène n'est pas particulier au collège "Bienvenue"*** et que les élèves de la cohorte de 1983 inscrits dans le programme de "techniques de l'apprentissage" ont, ***à l'échelle du réseau, tendance à prolonger leurs études au-delà de la durée prescrite***. Par ailleurs, les taux comparables de diplomation obtenus au collège "Bienvenue" (30% cohorte de 1980 et 23% cohorte de 1983) et au sein du réseau public (30% cohorte de 1980 et 22% cohorte de 1983) mettent en évidence ***l'importance de facteurs "réseau" dans l'explication de la situation***.

Cet exemple illustre bien la complémentarité des fiches "collège" et "réseau" des différentes cohortes - une complémentarité qui permet de faire une analyse et une interprétation plus justes des données. Cependant, il faut dire que les informations qui sont consignées dans les fiches ne peuvent expliquer à elles seules les phénomènes observés. L'interprétation de ces phénomènes nécessite de faire appel à d'autres informations de nature qualitative aussi bien que quantitative. À ce sujet, rappelons que ***de nombreux facteurs interviennent dans l'explication des cheminements scolaires différenciés de cohortes d'élèves***. Mentionnons, entre autres, les suivants :

- les comportements particuliers des élèves de chaque cohorte compte tenu de l'influence de la conjoncture socio-économique et culturelle;
- des changements enregistrés en ce qui a trait à la qualité et à l'homogénéité de l'effectif étudiant du programme;
- l'implantation d'un programme révisé;
- la mise en oeuvre de mesures correctives soit à l'échelle locale ou nationale;
- les politiques et les pratiques d'évaluation de l'apprentissage;
- des modifications dans l'organisation et dans les méthodes pédagogiques.

Les divers intervenants du milieu de l'enseignement collégial sont certes les plus aptes à identifier ces facteurs, à cerner leur dynamique et à évaluer leur importance. C'est dans cette optique que la fiche signalétique s'inscrit comme un outil qui permet de dépister des situations qui nécessitent un examen plus minutieux.

Système d'information sur les cheminements scolaires au collégial (CHESCO)

Fiche collège : Fiche signalétique d'indicateurs sur les cheminements scolaires de nouveaux inscrits au collégial ***par programme d'études pour un collège donné***

Nom du collège : Bienvenue — N° du collège : 000000 — Service : Ordinaire — Région : Tous — Type de programme : DEC — Type de formation : Professionnel — N° de programme : 00001 — Sexe : Tous — Cohorte : Automne - [illegible] — Période d'observation Maximale : de automne - [illegible] à automne - [illegible]

N° PGM	Nouveaux inscrits au Collégial[2]	Cote de réussite au secondaire			Taux de réussite au 1er trimestre					Taux de réinscription au 3e trimestre					Taux de Diplomation durée prescrite[3]		Taux de diplomation Période d'observation Maximale[4]				
		Nombre d'élèves	Moy.	Écart Type	Nul	Faible	Moy.	Fort	Max.	MP MC	AP MC	MP AC	AP AC	Total	MP MC	Total	MP MC	AP MC	MP AC	AP AC	Total
	N	N			%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
00001	69	0	-	-	3 %	15 %	15 %	27 %	38 %	67 %	17 %	0 %	0 %	84 %	10 %	35 %	40 %	13 %	0 %	3 %	65 %

Nom du collège : Bienvenue — N° du collège : 000000 — Service : Ordinaire — Région : Tous — Type de programme : DEC — Type de formation : Professionnel — N° de programme : 00001 — Sexe : Tous — Cohorte : Automne - [illegible] — Période d'observation Maximale : de automne - [illegible] à automne - [illegible]

N° PGM	Nouveaux inscrits au Collégial[2]	Cote de réussite au secondaire			Taux de réussite au 1er trimestre					Taux de réinscription au 3e trimestre					Taux de Diplomation durée prescrite[3]		Taux de diplomation Période d'observation Maximale[4]				
		Nombre d'élèves	Moy.	Écart Type	Nul	Faible	Moy.	Fort	Max.	MP MC	AP MC	MP AC	AP AC	Total	MP MC	Total	MP MC	AP MC	MP AC	AP AC	Total
	N	N			%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
00001	94	0	-	-	5 %	9 %	18 %	18 %	51 %	44 %	35 %	0 %	7 %	86 %	20 %	30 %	28 %	37 %	0 %	12 %	77 %

Nom du collège : Bienvenue — N° du collège : 000000 — Service : Ordinaire — Région : Tous — Type de programme : DEC — Type de formation : Professionnel — N° de programme : 00001 — Sexe : Tous — Cohorte : Automne - [illegible] — Période d'observation Maximale : de automne - [illegible] à automne - [illegible]

N° PGM	Nouveaux inscrits au Collégial[2]	Cote de réussite au secondaire			Taux de réussite au 1er trimestre					Taux de réinscription au 3e trimestre					Taux de Diplomation durée prescrite[3]		Taux de diplomation Période d'observation Maximale[4]				
		Nombre d'élèves	Moy.	Écart Type	Nul	Faible	Moy.	Fort	Max.	MP MC	AP MC	MP AC	AP AC	Total	MP MC	Total	MP MC	AP MC	MP AC	AP AC	Total
	N	N			%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
00001	51	39	68,1	9,7	18 %	29 %	18 %	20 %	13 %	36 %	29 %	2 %	2 %	69 %	8 %	14 %	0 %	0 %	0 %	0 %	14 %

Source : MEES, DGEC, Système CHESCO, version automne [illegible]

1. [illegible]
2. [illegible]
3. [illegible]
4. [illegible]

Système d'information sur les cheminements scolaires au collégial (CHESCO)

Fiche résumé : ***Fiche signalétique d'indicateurs sur les cheminements scolaires de nouveaux inscrits au collégial par programme d'études pour le réseau de référence du collège***

Nom du collège : [illegible] Service : Ordinaire Type de programme : DEC Cohorte : Automne – [illegible]
N° du collège : [illegible] Régime : Tous Type de formation : Professionnel Période d'observation
N° de programme : [illegible] Maximale : de automne – [illegible] à automne – [illegible]
Réseau : Public Sexe : Tous

N° PGM[1]	Nouveaux inscrits au Collégial[2]	Cote de réussite au secondaire			Taux de réussite au 1er trimestre					Taux de réinscription au 3e trimestre					Taux de Diplomation durée prescrite[3]		Taux de diplomation Période d'observation Maximale[4]				
		Nombre d'élèves	Moy.	Écart Type	Nul	Faible	Moy.	Fort	Max.	MP MC	AP MC	MP AC	AP AC	Total	MP MC	Total	MP MC	AP MC	MP AC	AP AC	Total
	N	N			%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
00001	1509	0	–	–	0 %	18 %	18 %	17 %	44 %	57 %	21 %	0 %	6 %	84 %	20 %	45 %	42 %	13 %	0 %	0 %	[illegible]

Nom du collège : [illegible] Service : Ordinaire Type de programme : DEC Cohorte : Automne – [illegible]
N° du collège : [illegible] Régime : Tous Type de formation : Professionnel Période d'observation
N° de programme : [illegible] Maximale : de automne – [illegible] à automne – [illegible]
Réseau : Public Sexe : Tous

N° PGM[1]	Nouveaux inscrits au Collégial[2]	Cote de réussite au secondaire			Taux de réussite au 1er trimestre					Taux de réinscription au 3e trimestre					Taux de Diplomation durée prescrite[3]		Taux de diplomation Période d'observation Maximale[4]				
		Nombre d'élèves	Moy.	Écart Type	Nul	Faible	Moy.	Fort	Max.	MP MC	AP MC	MP AC	AP AC	Total	MP MC	Total	MP MC	AP MC	MP AC	AP AC	Total
	N	N			%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
00001	2377	0	–	–	0 %	15 %	12 %	19 %	49 %	46 %	31 %	1 %	7 %	87 %	22 %	36 %	31 %	27 %	1 %	0 %	67 %

Nom du collège : [illegible] Service : Ordinaire Type de programme : DEC Cohorte : Automne – [illegible]
N° du collège : [illegible] Régime : Tous Type de formation : Professionnel Période d'observation
N° de programme : [illegible] Maximale : de automne – [illegible] à automne – [illegible]
Réseau : Public Sexe : Tous

N° PGM[1]	Nouveaux inscrits au Collégial[2]	Cote de réussite au secondaire			Taux de réussite au 1er trimestre					Taux de réinscription au 3e trimestre					Taux de Diplomation durée prescrite[3]		Taux de diplomation Période d'observation Maximale[4]				
		Nombre d'élèves	Moy.	Écart Type	Nul	Faible	Moy.	Fort	Max.	MP MC	AP MC	MP AC	AP AC	Total	MP MC	Total	MP MC	AP MC	MP AC	AP AC	Total
	N	N			%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
00001	1298	1047	69,4	1,8	16 %	26 %	12 %	17 %	27 %	44 %	23 %	2 %	5 %	74 %	9 %	15 %	0 %	0 %	0 %	1 %	15 %

Source : [illegible]

1 [illegible]
2 [illegible]
3 [illegible]
4 [illegible]

6. Indications pour obtenir des fiches supplémentaires

Les fiches *"collège" et "réseau"* que vous avez reçues présentent des informations sur les cheminements scolaires des cohortes de nouveaux inscrits au collégial à l'automne 1980, 1983 et 1986 à l'enseignement ordinaire (dit "régulier") dans un des programmes de DEC offerts par votre collège. Des fiches supplémentaires sur un ou plusieurs de ces programmes peuvent être produites à partir de certaines caractéristiques des élèves par exemple, le régime d'études (temps plein ou partiel) à la première inscription au collégial, le sexe. Dans ce dernier cas, vous recevriez un ensemble de fiches sur l'effectif féminin et un autre sur l'effectif masculin du ou des programmes déterminés.

Pour recevoir des fiches supplémentaires, vous devez préciser les paramètres de la fiche en utilisant le formulaire de commande mis à l'annexe 2. Les paramètres sont les informations qui sont indiquées dans le premier encadré de la fiche signalétique. Ils permettent de **sélectionner la cohorte de nouveaux inscrits au collégial qui seront observés et de préciser certaines caractéristiques de ces élèves**. Les informations relatives aux paramètres correspondent à la **situation de l'élève au trimestre de sa première inscription au collégial** et ne présument en rien de ce qu'elle est aux trimestres subséquents. Par exemple, la sélection du régime d'études à temps plein retient tous les élèves qui, à leur première inscription au collégial, étaient inscrits à temps plein, qu'ils aient ou non continué à étudier à temps plein aux trimestres subséquents.

Dans les lignes qui suivent, vous trouverez la définition de chaque paramètre ainsi que les valeurs pour lesquelles il est possible de faire des commandes.

Cohorte de nouveaux inscrits au collégial

Une cohorte est un groupe d'élèves constitué par l'ensemble de ceux qui se sont inscrits pour la première fois au collégial à un des trimestres suivants :

automne 1980,

automne 1983,

automne 1986,

automne 1989[17].

Nom et numéro du collège

Il s'agit du collège de l'élève lors de sa première inscription au collégial. Le nom et le numéro du collège sont ceux de l'**entité juridique** responsable de l'établissement ou du centre qui donne de l'enseignement collégial.

Réseau de référence du collège de l'élève lors de sa première inscription au collégial

- réseau public,
- réseau privé,
- réseau des écoles gouvernementales.

Service d'enseignement

Le service d'enseignement de l'élève lors de sa première inscription au collégial. Il s'agit du service d'enseignement du collège qui gère le dossier pédagogique de l'élève. Les données sont disponibles uniquement pour le **service d'enseignement** ordinaire ("régulier").

---

17. Les données concernant la cohorte de nouveaux inscrits au collégial à l'automne 1989 seront disponibles en mai 1991 (avec la version de CHEDCO d'automne 1990).

Régime d'études

Le régime d'études de l'élève lors de sa première inscription au collégial. On peut obtenir une fiche signalétique pour :

- les élèves à temps plein uniquement (T. PLEIN),
- les élèves à temps partiel uniquement (T. PARTIEL),
- l'ensemble des élèves sans distinction du régime d'études (TOUS).

Type de programme

Le type de programme (DEC, CEC, AEC, DPEC) dans lequel l'élève s'est inscrit lors de sa première inscription au collégial. Les données sont disponibles uniquement pour le type de programme qui conduit à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC).

Type de formation

Le type de formation du programme de DEC de l'élève lors de sa première inscription au collégial. On peut obtenir une fiche signalétique pour :

- les élèves inscrits dans un programme de formation générale uniquement (GÉNÉRALE),
- les élèves inscrits dans un programme de formation professionnelle uniquement (PROFESSIONNELLE),
- l'ensemble des élèves inscrits dans un programme de DEC sans distinction du type de formation (TOUS).

Numéro de programme

Le numéro du programme de DEC de l'élève lors de sa première inscription au collégial. Le numéro de programme n'est spécifié que dans les cas où on veut obtenir des informations sur un seul numéro de programme. Les données sont disponibles uniquement pour les programmes qui conduisent à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC).

Sexe

La fiche signalétique peut aussi être réalisée en tenant compte du sexe des élèves. On peut obtenir une fiche signalétique pour :

- les élèves de sexe féminin uniquement (FÉMININ),
- les élèves de sexe masculin uniquement (MASCULIN),
- l'ensemble des élèves sans distinction du sexe (TOUS).

Pour obtenir des fiches signalétiques supplémentaires, veuillez utiliser le formulaire de commande mis à l'annexe 2 et vous adresser à :

Direction générale de l'enseignement collégial
Direction de la recherche et du développement
Service des études et du développement des collèges
1033, De La Chevrotière,
Édifice Marie-Guyart, 18e étage
QUÉBEC (Québec)
G1R 5R9

Jane-Hélène Gagnon, responsable du projet
Tél. : (418) 646-4500
Télécopieur : (418) 646-7447

ANNEXE 1

Liste des programmes de DEC regroupés

PROGRAMME[1]		PROGRAMMES REGROUPÉS[2]	
11001	Techniques dentaires	11000	Techniques dentaires
12001	Techniques de diététique	12000 32201	Techniques de diététique Alimentation
14004	*Techniques d'électrophysiologie médicale*	14204	Électrophysiologie médicale
14201	Techniques de radiodiagnostic	14207	Radiologie
14500**	Techniques des sciences naturelles	14501* 14502* 14503*	Aménagement de la faune Techniques d'inventaire et de recherche en biologie Santé animale
14504	Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique	14600	Halieutique et cynégétique
15203	Gestion et exploitation d'entreprise agricole	15201	Gestion d'entreprises agricoles
15501	Hygiène publique	15100	Techniques d'hygiène publique
18001	Soins infirmiers	18000	Techniques infirmières
19000**	Techniques forestières	19001* 19002* 19003*	Aménagement forestier Exploitation forestière Transformation des produits forestiers
20001	Sciences	10001	Sciences de la santé
22101	Technologies de l'architecture	22000 24607	Techniques de l'architecture Architecture
22102	Technologies du génie civil	24000	Techniques du génie civil
22103	Mécanique du bâtiment	24500	Mécanique du bâtiment
22104	Technologie de l'estimation et de l'évaluation foncière	41010	Techniques en évaluation foncière
22201	Techniques d'aménagement du territoire	38200	Techniques d'aménagement

1. Les numéros de programmes suivis de 2 astérisques sont des tronc communs.

2. Les numéros de programmes suivis de 1 astérisque sont des voies de sortie.

PROGRAMME		PROGRAMMES REGROUPÉS	
23000**	Géomatique	23001*	Technologie de la cartographique
		23002*	Technologie de la géodésique
23201	Techniques papetières	23200	Pâtes et papiers
23301	Techniques du meuble et du bois ouvré	23300	Techniques du meuble et du bois ouvré
24100**	Techniques de la mécanique	21100	Techniques des matières plastiques
		21101	Techniques de transformation des matières plastiques
		24101*	Techniques de la fabrication mécanique
		24102*	Équipement motoriel
		24103*	Dessin de conception mécanique
		24106*	Techniques de génie mécanique
		24111*	Techniques de transformation des matériaux composites
		24112*	Techniques de transformation des matières plastiques
		24408	Mécanique automobile équipements motorisés
		24410	Mécanique diesel équipements motorisés
		24412	Mécanique d'outillage
24300**	Électrotechnique	24301*	Électrodynamique
		24302*	Instrumentation et contrôle
		24303*	Électronique
		24305*	Équipements audiovisuels
24401	Technologie physique	24400	Technologie physique
25100**	Techniques du textile	25101*	Chimie-teinture
		25102*	Production et contrôle
26003	Assainissement et sécurité industriels	26002	Assainissement de l'air et du milieu
		31101	Techniques de prévention
27000**	Techniques de la métallurgie	27002*	Contrôle de la qualité
		27003*	Soudage
		27004*	Procédés métallurgiques
27100**	Technologie minérale	27101*	Géologie appliquée
		27102*	Exploitation
		27103*	Minéralurgie

PROGRAMME		PROGRAMMES REGROUPÉS	
30001	Sciences humaines	30002	Géographie
		30003	Histoire
		30004	Philosophie
		30005	Psychologie
		30006	Sciences de l'éducation
		30007	Sciences religieuses
		30008	Sciences sociales
		40001	Sciences de l'administration
31001	Techniques policières	09600	Techniques policières (stage de transition)
35103	Techniques d'éducation spécialisée	35100	Techniques d'éducation spécialisée
		35101	Rééducation de l'enfant inadapté
38801	Techniques de travail social	38800	Assistance sociale
39101	Techniques d'intervention en loisir	39100	Techniques de loisirs
39300	Techniques de la documentation	39000	Bibliothecnique
41000**	Techniques administratives	41001*	Marketing
		41002*	Personnel
		41003*	Finance
		41004*	Gestion industrielle
		41005*	Assurance-vie
		41007*	Transport
		41011*	Administration générale
		41015*	Assurances générales
41101	Archives médicales	14300	Archives médicales
		41100	Archives médicales
41202	Techniques de bureau	41009	Secrétariat
		41200	Secrétariat
		41201	Secrétariat
41400	Tourisme	41008	Tourisme
42001	Informatique	42000	Informatique
50001	Arts	50003	Cinéma
50002	Musique	55000	Musique
		55101	Musique

PROGRAMME		PROGRAMMES REGROUPÉS	
50004	Arts plastiques	51000	Arts plastiques
		51100	Arts plastiques
		51101	Arts plastiques
55102	Musique populaire	55100	Musique professionnelle
57004	Photographie	57005	Photographie-laboratoire
57006	Graphisme	58001	Graphisme publicitaire
		58101	Graphisme
57101	Techniques du vêtement	32202	Art vestimentaire
		41500	Mode
57102	Dessin de la mode	41501	Dessin de mode
57103	Production de la mode	41502	Production de mode
57104	Mise en marché de la mode	41503	Gestion de la mode
58102	Techniques de la typographie	58002	Typographie
58103	Techniques du montage photolithographique	58004	Photolithographie
58104	Techniques de l'impression	58005	Impression
58106	Techniques du traitement de l'image	58003	Photomécanique
58901	Art et technologie des média	38900	Techniques des communications
		38901	Information
		38902	Publicité et graphisme
		38903	Radio
		38904	Télévision
60001	Lettres	50006	Théâtre
		51011	Théâtre
60003	Sciences de la parole	62001	Sciences de la parole

Source : MESS, DGEC. Système CHESCO, *Éléments relatifs à la table des programmes de DEC regroupés*, version du 91-04-18.

ANNEXE 2

Formulaire de commande de la fiche signalétique

Cohorte de nouveaux inscrits au collégial :	automne 1980	—
	automne 1983	—
	automne 1986	—
	automne 1989	—
Nom du collège :	_____	
N° du collège :	_____	
Réseau de référence du collège :	public	—
	privé	—
	écoles gouvernementales	—
Service d'enseignement :	enseignement ordinaire	X
Régime d'études :	à temps plein	—
	à temps partiel	—
	tous	—
Type de programme :	DEC	X
Type de formation :	générale	—
	professionnelle	—
	tous	—
Numéro de programme (pgm) :	pgm n° _____	
	tous	—
Sexe :	féminin	—
	masculin	—
	tous	—
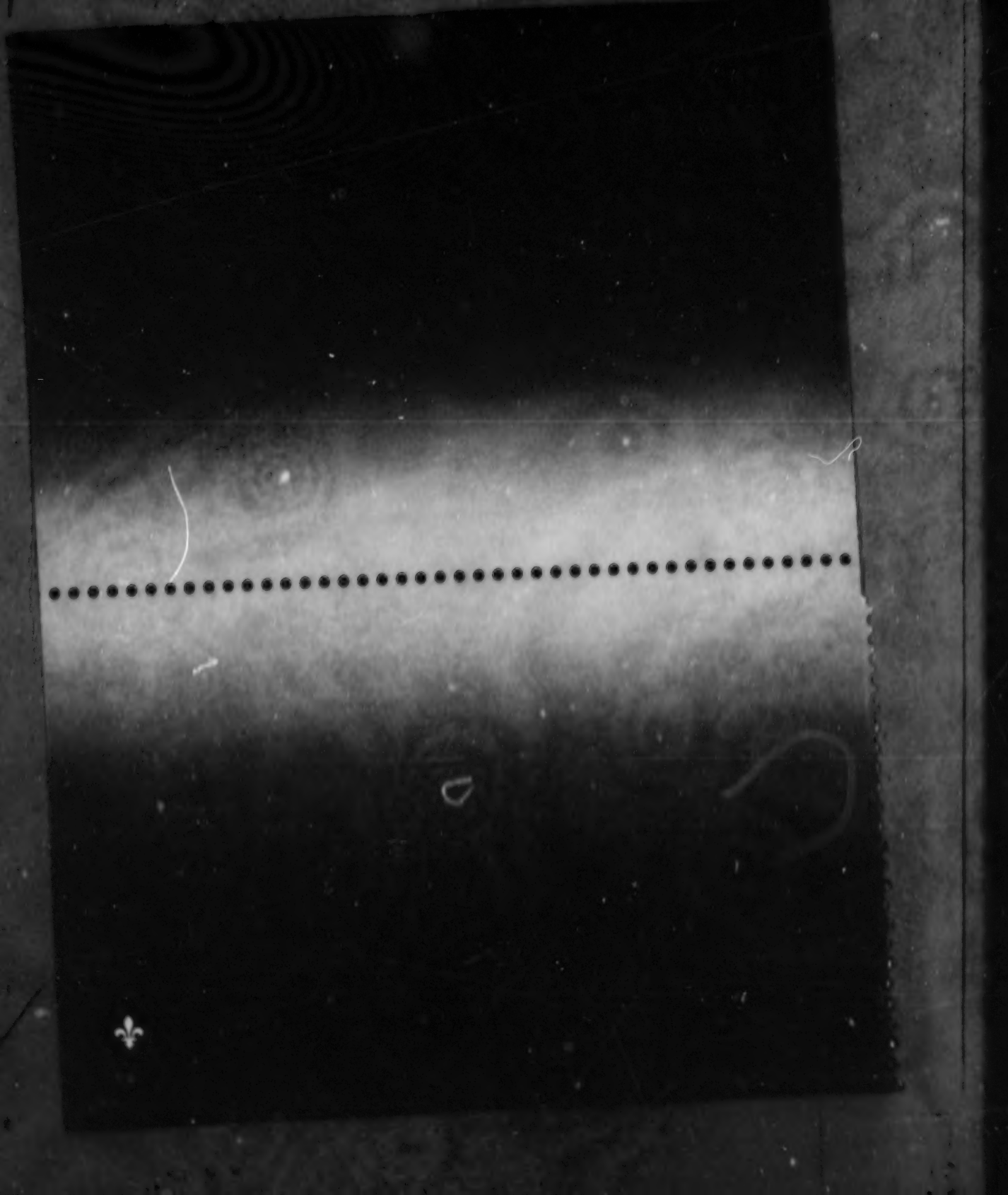
Fiche "collège" :	—
Fiche "réseau" :	—
Demandeur :	_____
Fonction :	_____
Téléphone :	_____